

Rapport annuel



Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2016
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2016

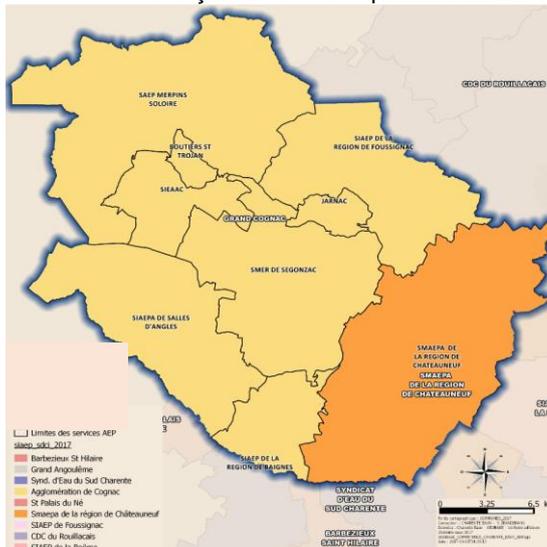
Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	4
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS AU 31 DECEMBRE 2016.....	5
■	RESSOURCES EN EAU	8
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	9
■	LONGUEUR DU RESEAU	9
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....	11
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	11
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	12
■	LE PRIX DE L'EAU - SIEAAC	14
■	LE PRIX DE L'EAU - BOUTIERS SAINT TROJAN	15
■	LE PRIX DE L'EAU - JARNAC.....	16
■	LE PRIX DE L'EAU - MERPINS SOLOIRE	17
■	LE PRIX DE L'EAU - SALLES D'ANGLES	18
■	LE PRIX DE L'EAU - SEGONZAC.....	19
■	LE PRIX DE L'EAU - FOUSSIGNAC	20
■	LE PRIX DE L'EAU - BAINES	21
■	INDICATEUR : PRIX AU M ³ POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M ³	22
■	RECETTES D'EXPLOITATION	23
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	27
■	QUALITE DE L'EAU	27
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	27
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	28
■	PERFORMANCE DU RESEAU	31
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	38
■	CONTINUTE DU SERVICE	38
■	DELAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES	39
■	TAUX D'IMPAYES.....	39
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	40
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	40
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	41
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	41
■	AMORTISSEMENTS REALISES	42
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	43
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	44
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (LOI HOUDIN-SANTINI : AIDE A L'INTERNATIONAL)	44

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Sur le territoire pour lequel le Grand Cognac exerce en 2017 la compétence eau potable, sept collectivités exerçaient cette compétence en 2017.



Le présent rapport fait une synthèse des données de l'ensemble des services.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

Territoire	Nombre d'habitants	Nombre d'habitants sur le territoire du Grand Cognac
GRAND COGNAC -SIEAAC	24 160	24 160
GRAND COGNAC -Boutiers St Trojan	1 462	1 462
GRAND COGNAC -Jarnac	4 648	4 648
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	11 101	11 101
GRAND COGNAC -Salles d'Angles	5 740	5 455
GRAND COGNAC -Segonzac	7 869	7 869
GRAND COGNAC -SIAEP de Foussignac	7 145	5 573
GRAND COGNAC -SIAEP de Baignes	7 546	1 243
Total	62 125	61 511

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Territoire	Mode de Gestion	Délegataire	Durée du contrat	Date de fin de contrat
GRAND COGNAC -SIEAAC	affermage	VEOLIA	12	31 décembre 2019
GRAND COGNAC -Boutiers St Trojan	régie	-		
GRAND COGNAC -Jarnac	affermage	AGUR	12	31 décembre 2027
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	affermage	VEOLIA	10	31 décembre 2016
	affermage	VEOLIA	11	31 décembre 2027
GRAND COGNAC -Salles d'Angles	affermage	VEOLIA	12	31 décembre 2018
GRAND COGNAC -Segonzac	affermage	SAUR	13 ans et 9 mois	31 décembre 2028
GRAND COGNAC -Foussignac	affermage	VEOLIA	12	31 décembre 2018
GRAND COGNAC -Baignes	affermage	SAUR	12	31 décembre 2019

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

GRAND COGNAC – Services délégués

Les prestations confiées aux sociétés AGUR, SAUR et VEOLIA-CGE sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, recouvrement, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des canalisations, des branchements, des clôtures, du génie civil
Mise en place	des nouveaux ouvrages

GRAND COGNAC – Régie Boutiers :

La collectivité prend en charge l'ensemble des opérations liées au service.

■ **NOMBRE D'ABONNEMENTS AU 31 DECEMBRE 2016**

GRAND COGNAC - SIEAAC :

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	11 369	11 489	+1,06 %

Répartition par commune

CHATEAUBERNARD	2004
COGNAC	8948
SAINT BRICE	537
Total des abonnés	11 489

GRAND COGNAC - Boutiers St Trojan :

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	695	703	+1,15 %

GRAND COGNAC - Jarnac :

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	2 521	2 531	+0,40 %

GRAND COGNAC - Merpins Soloire

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	5 250	5 306	+1,07 %

Répartition par commune

BREVILLE	237
CHERVES RICHEMONT	1184
HOULETTE	537
JAVREZAC	344
LOUZAC ST ANDRE	473
MERPINS	626
MESNAC	204
NERCILLAC	519
REPARSAC	286
ST LAURENT DE COGNAC	431
ST SULPICE DE COGNAC	579
STE SEVERE	240
Total des abonnés	5 306

GRAND COGNAC - Salles d'Angles

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	2 680	2 684	+0,15 %

Répartition des abonnés par commune

ANGEAC-CHAMPAGNE	237
ARS	349
GENTE	401
GIMEUX	332
JUILLAC-LE-COQ	320
SAINT FORT SUR LE NE	208
SAINT PALAIS DU NE	149
SALLES D'ANGLES	519
VERRIERES	169
Total des abonnés	2 684
dont 2 535 sur le territoire du Grand Gognac	

GRAND COGNAC -Segonzac

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	3 940	3 971	+0,79 %

Répartition des abonnés par commune

BOURG-CHARENTE	441
GENSAC-LA-PALLUE	822
GONDEVILLE	292
JULIENNE	233
MAINXE	307
SAINT MEME LES CARRIERES	593
SAINT PREUIL	156
SEGONZAC	1 127
Total des abonnés	3 971

GRAND COGNAC - Foussignac

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	3 358	3 367	+0,27 %

Répartition des abonnés par commune

BASSAC	268
CHASSORS	515
<i>COURBILLAC</i>	<i>298</i>
FLEURAC	123
FOUSSIGNAC	304
JARNAC	18
<i>MAREUIL</i>	<i>208</i>
MERIGNAC	415
METAIRIES (LES)	292
<i>ROUILLAC (PLAIZAC)</i>	<i>81</i>
SIGOGNE	496
TRIAAC-LAUTRAIT	195
<i>VAUX-ROUILLAC</i>	<i>154</i>
Total des abonnés	3 367

dont 2 626 sur le territoire du Grand Gognac

GRAND COGNAC - Baignes

Abonnements	2015	2016	Variation
Nombre total d'abonnements	3 652	3 657	+0,14 %

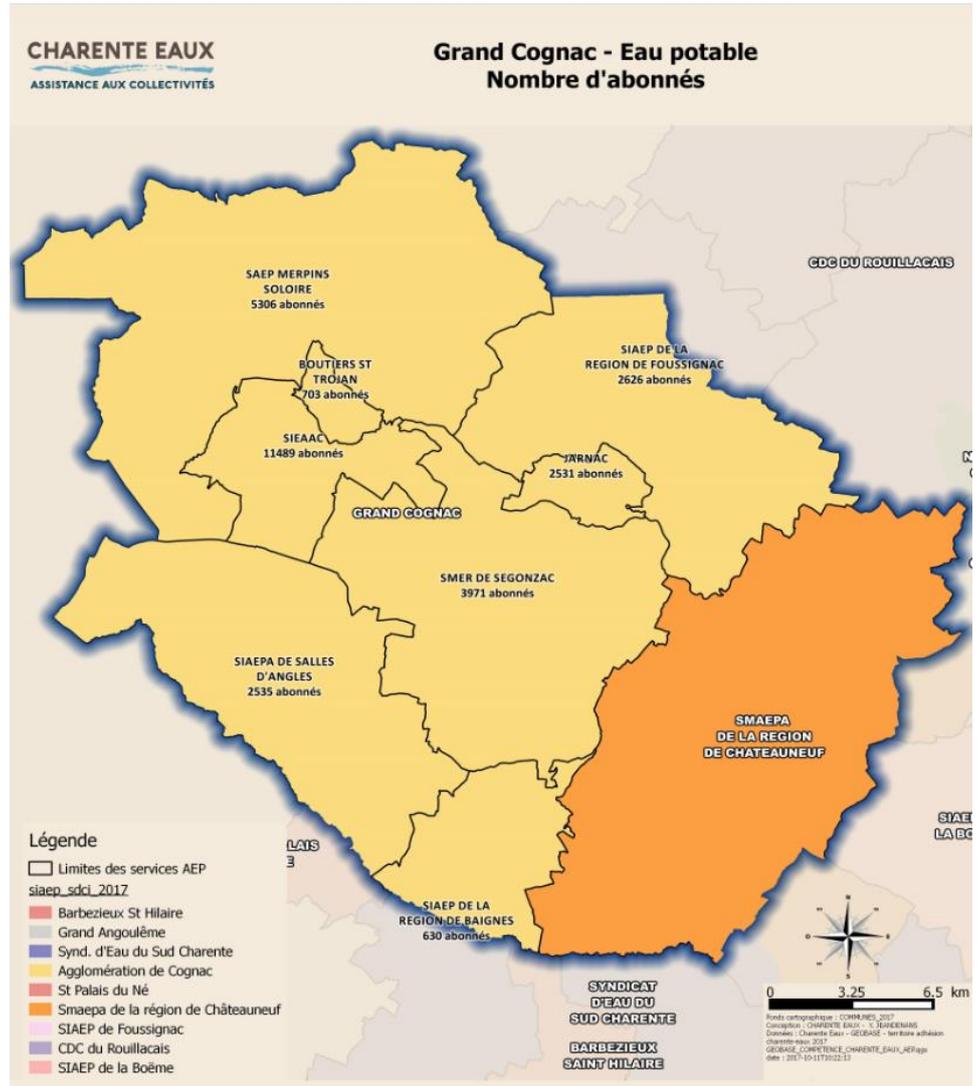
Répartition des abonnés par commune

AMBLEVILLE	107
<i>BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE</i>	<i>717</i>
<i>BARBEZIEUX SAINT HILAIRE</i>	<i>4</i>
<i>BARRET</i>	<i>483</i>
<i>BORS DE BAIGNES</i>	<i>56</i>
<i>CHANTILLAC</i>	<i>179</i>
CRITEUIL LA MAGDELEINE	218
<i>GUIMPS</i>	<i>215</i>
<i>LACHAISE</i>	<i>167</i>
<i>LAGARDE-SUR-LE-NE</i>	<i>84</i>
<i>LAMERAC</i>	<i>102</i>
LIGNIERES-SONNEVILLE	305
<i>MONTCHAUDE</i>	<i>247</i>
<i>REIGNAC</i>	<i>314</i>
<i>TATRE (LE)</i>	<i>189</i>
<i>TOUVERAC</i>	<i>270</i>
Total des abonnés	3 657

dont 630 sur le territoire du Grand Gognac

Nombre total d'abonnés sur le territoire de compétence du Grand Cognac au 1^{er} janvier 2017 : 29 791

GRAND COGNAC



■ RESSOURCES EN EAU

Les données (volumes) repris ci dessous n'intègrent pas le SIAEP de Baignes et le SIAEP de Foussignac dont les rapports ont été adoptés respectivement par le SIAEP de Foussignac avant sa dissolution et le SIAEP de Baignes fusionné au sein du SIAEP Sud Charente.

● Points de prélèvement

Territoire	Ouvrage	Prélèvement 2015 [m³]	Prélèvement 2016 [m³]	Variation 2015/2016
GRAND COGNAC SIEAAC	Parc François 1 ^{er} -COGNAC(10 points) St Martin - COGNAC (8 points)	2 233 083	2 132 516	-4,50 %
GRAND COGNAC - Jarnac	Puits et forage de La Touche JARNAC	306 915	287 630	-6,28 %
GRAND COGNAC - Merpins Soloire	Puits Ile Marteau MERPINS	980 437	1 064 121	8,25 %
GRAND COGNAC - Merpins Soloire	Puits et forage de Houlette HOULETTE	338 933	385 594	13,76 %
GRAND COGNAC - Segonzac	Captage de Puy Roland BOURG-CHARENTE	613 354	597 848	-2,53 %
Total des prélèvements [m³]		4 472 722	4 467 709	-0,11 %

● Importations d'eau

Territoire	Import depuis	Importé en 2015 [m³]	Importé en 2016 [m³]
GRAND COGNAC -Boutiers	GRAND COGNAC -SIEAAC-	164 194	147 947
GARND COGNAC - Merpins Soloire	SIAEP DE LA REGION DE FOUSSIGNAC	420	770
GRAND COGNAC - Salles d'Angles	GRAND COGNAC - MERPINS SOLOIRE	361 475	364 372
GRAND COGNAC -Salles d'Angles	SIAEP DE LA REGION DE BAINES	621	681
GRAND COGNAC -Salles d'Angles	GRAND COGNAC - SEGONZAC	18 574	20 267
Total		545 284	534 037

● Volumes produits

Territoire	Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2015 [m³]	Production 2016 [m³]	Variation 2015/2016
GRAND COGNAC -SIEAAC	Usine du Lavoir COGNAC Filtration lente		2 009 584	1 917 574	-4,58 %
GRAND COGNAC - Boutiers	PORT BOUTIERS (station) BOUTIERS ST TROJAN	700			
GRAND COGNAC -Jarnac	Station de la TOUCHE JARNAC Filtration lente		302 852	280 378	-7,42 %
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	Station de Merpins MERPINS Refolement-distribution		1 300 706	1 050 481	10,09 %
GRAND COGNAC -Merpins Soloire	Station de Houlette HOULETTE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)			381 481	
GRAND COGNAC -Segonzac	Station de production de Puy Roland BOURG-CHARENTE Traitement physico-chimique simple (ou désinfection seule)		615 337	603 796	-1,88 %
Total			4 228 479	4 233 710	0,12 %

● *Détail des exportations d'eau*

Territoire	Export vers	Exporté en 2015 [m³]	Exporté en 2016 [m³]
GRAND COGNAC - SIEAAC	GRAND COGNAC - Boutiers	163 394	147 947
GRAND COGNAC - Merpins Soloire	SIAEP DE LA REGION DE CHANIERES (17)	62 814	61 274
GRAND COGNAC - Merpins Soloire	SIAEP DE LA REGION DE FOUSSIGNAC	391	385
GRAND COGNAC - Merpins Soloire	GRAND COGNAC- SALLES D'ANGLES	361 475	368 215
GRAND COGNAC - Segonzac	SIAEP DE LA REGION DE BAINES	9 292	8 801
GRAND COGNAC - Segonzac	GRAND COGNAC – SALLES D'ANGLES	17 268	21 171
GRAND COGNAC - Segonzac	SMAEPA DE LA REGION DE CHATEAUNEUF	771	770
Volume total exporté		- 615 405	- 608 563

Le volume exporté vers des collectivités voisines est de 70 075 m3 en

GRAND COGNAC

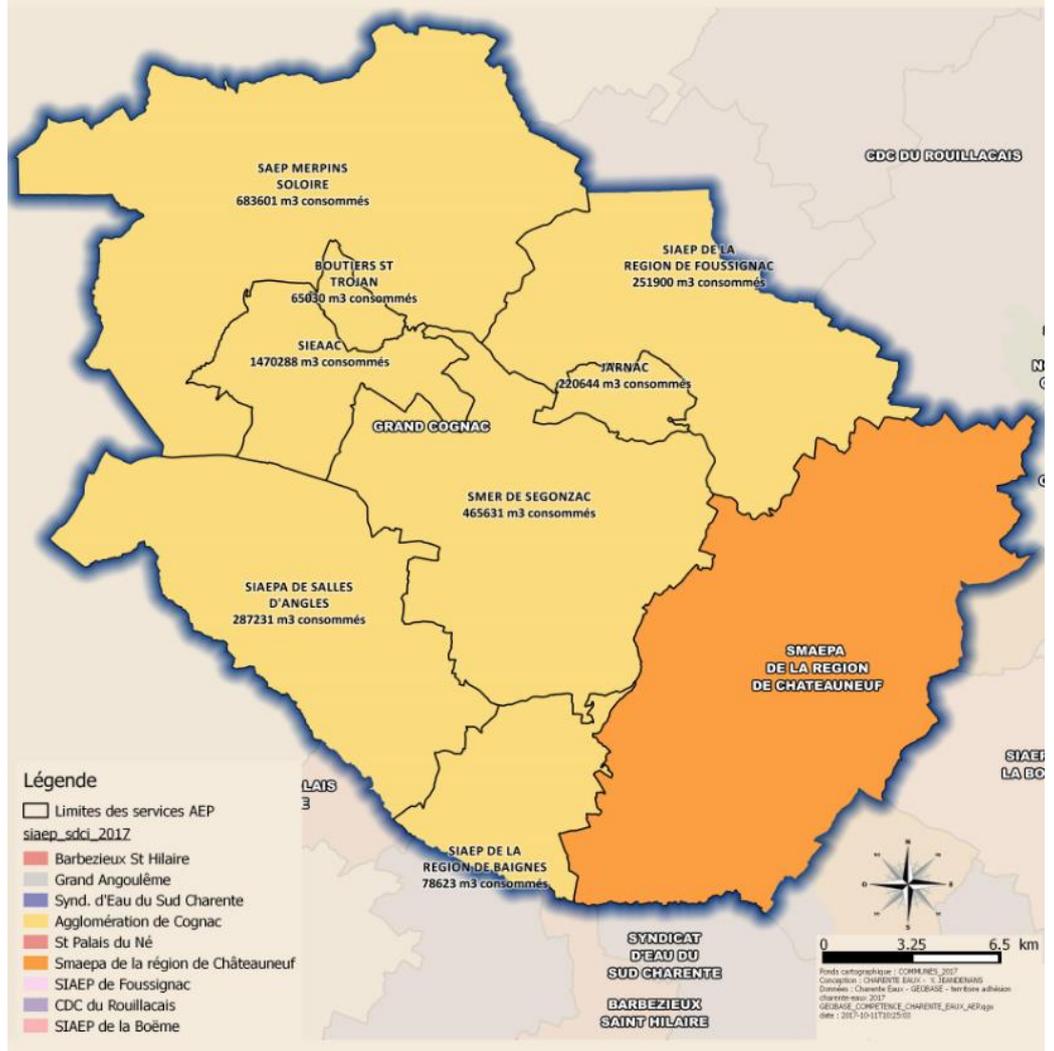
■ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS**

Volumes [m³]	2015	2016	Variation
Volume produit	4 228 479	4 233 710	0,12 %
Volume importé	545 284	534 037	-2,06 %
Volume exporté	- 615 405	- 608 563	-1,11 %
Volume mis en distribution	4 158 358	4 159 184	0,02 %
Volume total vendu aux abonnés	3 199 817	3 205 124	0,16 %

La consommation moyenne par abonnement est de : 120 m³ par an. Elle était de 121 m³ en 2015.

■ **LONGUEUR DU RESEAU**

Linéaire du réseau hors branchements en km	2016	2016 Territoire Grand Cognac
GRAND COGNAC -SIEAAC	225,6	225,6
GRAND COGNAC -Boutiers	25,0	25,0
GRAND COGNAC -Jarnac	43,9	43,9
GRAND COGNAC – Merpins Soloire	290,9	290,9
GRAND COGNAC – Salles d'Angles	172,0	154,0
GRAND COGNAC - Segonzac	218,1	218,1
GRAND COGNAC - Foussignac		110,7
GRAND COGNAC - Baignes		Selon répartition du patrimoine à venir
TOTAL		1 068,2 km



■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

- *Part collectivité*

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Territoire	Date de la délibération
GRAND COGNAC – SIEAAC	29/11/2016
BRAND COGNAC – Boutiers St Trojan	22/06/2015
GRAND COGNAC – Jarnac	05/12/2016
GRAND COGNAC – Merpins Soloire	13/12/2016
GRAND COGNAC – Salles d'Angles	29/11/2016
GRAND COGNAC - Segonzac	23/03/2015

- *Part délégataire*

Les tarifs concernant la part de la fermière sont fixés pour chaque contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat afférent :

	Tarif de base établi au	Variation en % par rapport aux tarifs de base
GRAND COGNAC – SIEAAC	1 ^{er} janvier 2008	15,042 %
GRAND COGNAC – Jarnac	1 ^{er} janvier 2016	-0,57 %
GRAND COGNAC – Merpins Soloire	1 ^{er} janvier 2017	-
GRAND COGNAC – Salles d'Angles	1 ^{er} janvier 2007	16,68 %
GRAND COGNAC - Segonzac	1 ^{er} avril 2015	1,34 %

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Les services suivants sont assujettis à la TVA :

- GRAND COGNAC – SIEAAC
- GRAND COGNAC – Jarnac
- GRAND COGNAC – Merpins Soloire
- GRAND COGNAC Salles d'Angles
- GRAND COGNAC - Segonzac

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017
Redevance de pollution domestique	0,3150	0,3200

FICHES TARIF PAR TERRITOIRE

■ LE PRIX DE L'EAU - SIEAAC

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	51,90	51,84	-0,12 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,5678	0,5672	-0,11 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	7,46	7,45	-0,13 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,227	0,227	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0903	0,0702	-22,26 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	120,04	119,90	-0,12 %
Collectivité	34,70	34,69	-0,03 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,84	8,42	-22,32 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	11,19	11,08	-0,98 %
Total [€ TTC]	214,57	212,49	-0,97 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-0,10 %

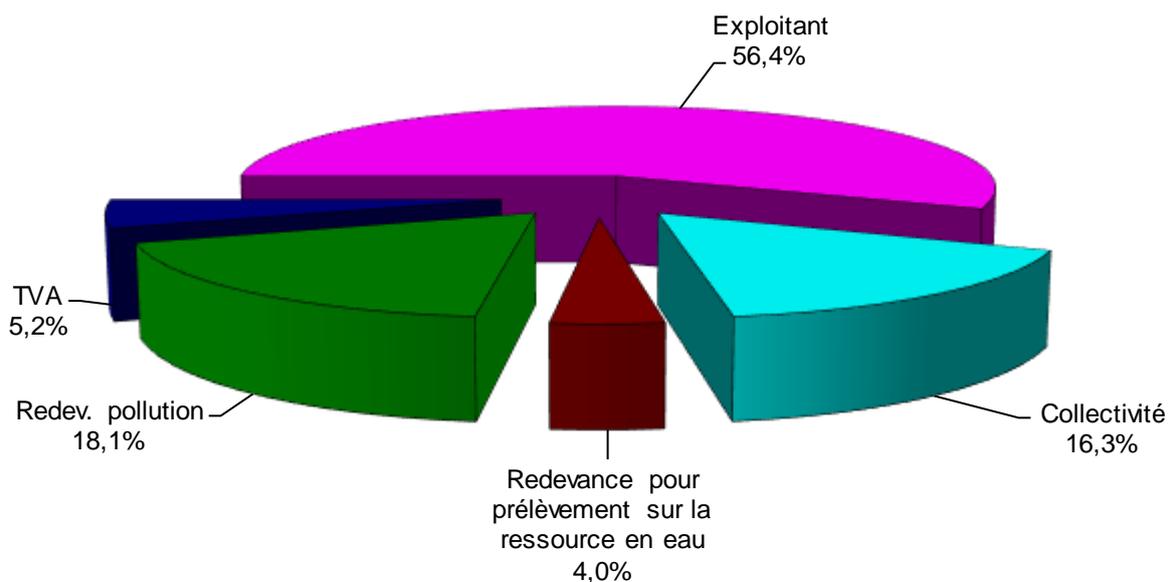
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,77 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0018 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU - Boutiers Saint Trojan

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30,00	30,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 1 500 m ³)	1,50	1,50	0,00 %
	N° 2 (1 501 à 3 000 m ³)	1,48	1,48	0,00 %
	N° 3 (au-delà de 3 000 m ³)	1,35	1,35	0,00 %
Redevances et taxes				
	Contribution Charente Eaux [€/m ³]	0,0055	0,031	+463,64 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0903	0,0903	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

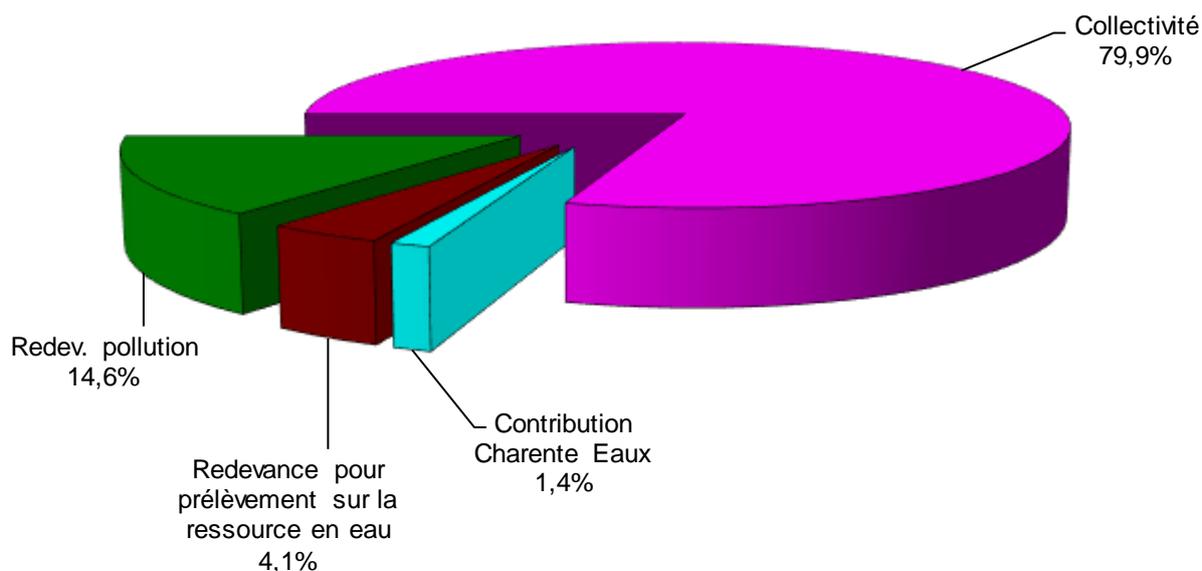
	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Collectivité	210,00	210,00	0,00 %
Contribution Charente Eaux	0,66	3,72	+463,64 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,84	10,84	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
Total [€ TTC]	259,30	262,96	+1,41 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0,00 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,19 €/m³
 0,0022 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU - Jarnac

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	37,00	36,79	-0,57 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,5500	0,547	-0,55 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	12,00	12,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,8496	0,8496	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0804	0,0717	-10,82 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	103,00	102,43	-0,55 %
Collectivité	113,95	113,95	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,65	8,60	-10,88 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	14,54	14,49	-0,34 %
Total [€ TTC]	278,94	277,87	-0,38 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-0,26 %

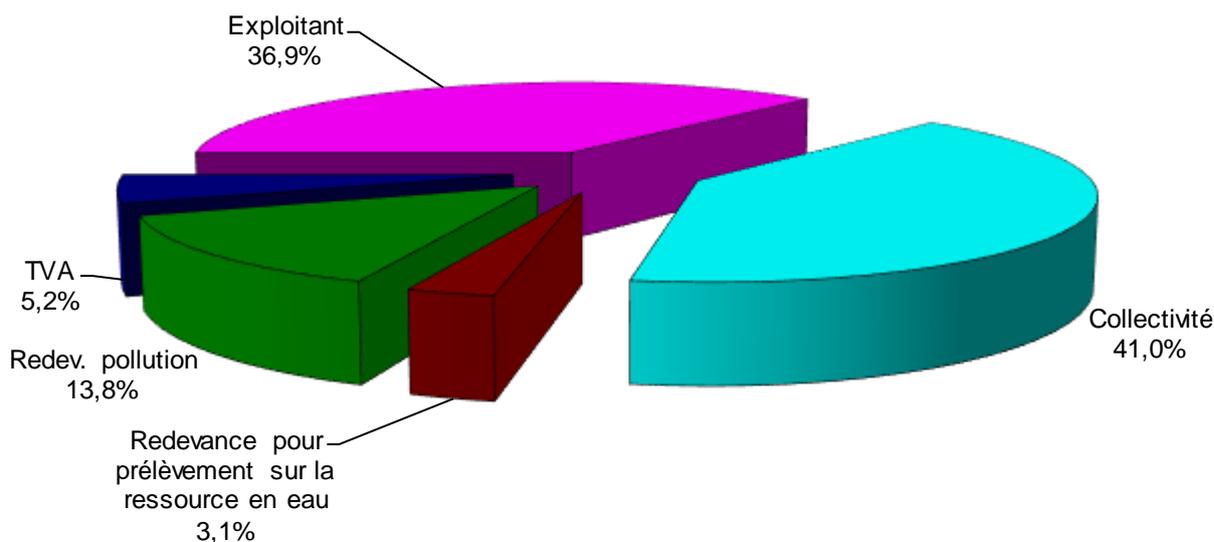
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,32 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0023 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU - Merpins Soloire

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	42,70	50,00	+17,10 %
	Abonnement Diam 80 mm et a u delà	187,97	205,00	+9,06 %
	Abonnement Diam 25 à 65 mm	105,14	122,00	+16,04 %
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 40 000 m ³) N° 2 (au-delà de 40 000 m ³)	0,411 0,329	0,360 0,360
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	15,84	15,84	0,00 %
	Abonnement Diam 80 mm et a u delà	15,84	15,84	0,00 %
	Abonnement Diam 25 à 65 mm	15,84	15,84	0,00 %
	Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 40 000 m ³) N° 2 (au-delà de 40 000 m ³)	0,52 0,52	0,52 0,52
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0747	0,0758	+1,47 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	92,02	93,20	+1,28 %
Collectivité	78,24	78,24	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,96	9,10	+1,56 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	11,94	12,04	+0,84 %
Total [€ TTC]	228,96	230,98	+0,88 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,69 %

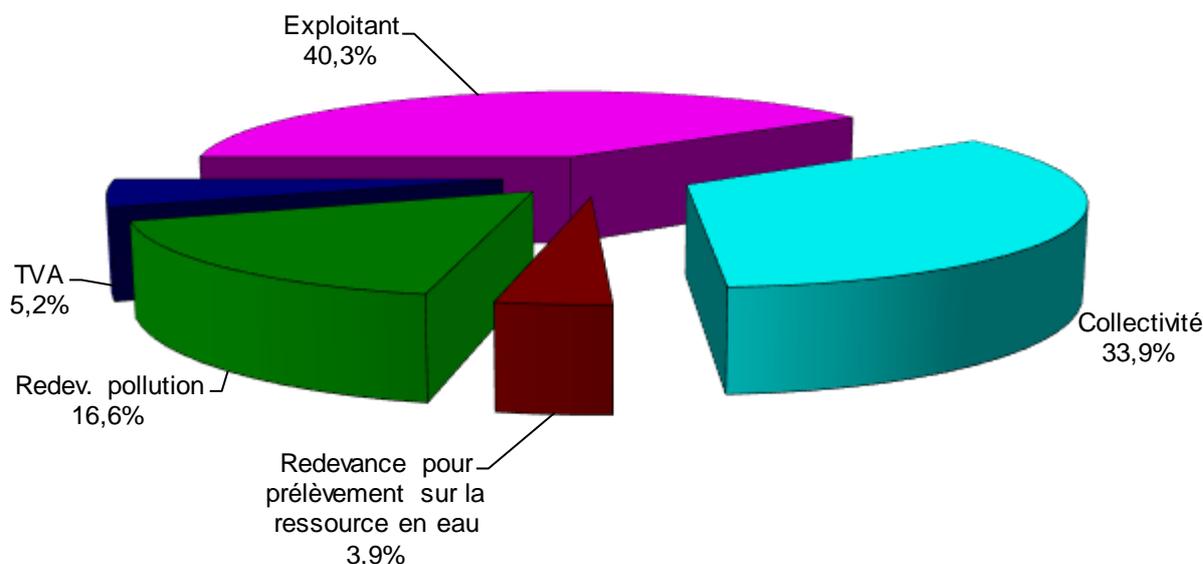
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,92 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0019 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU – Salles d'Angles

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	41,96	41,90	-0,14 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,613	0,614	+0,16 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	14,00	14,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,48	0,48	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0747	0,0747	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	115,52	115,58	+0,05 %
Collectivité	71,60	71,60	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,96	8,96	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	12,86	12,90	+0,31 %
Total [€ TTC]	246,74	247,44	+0,28 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,03 %

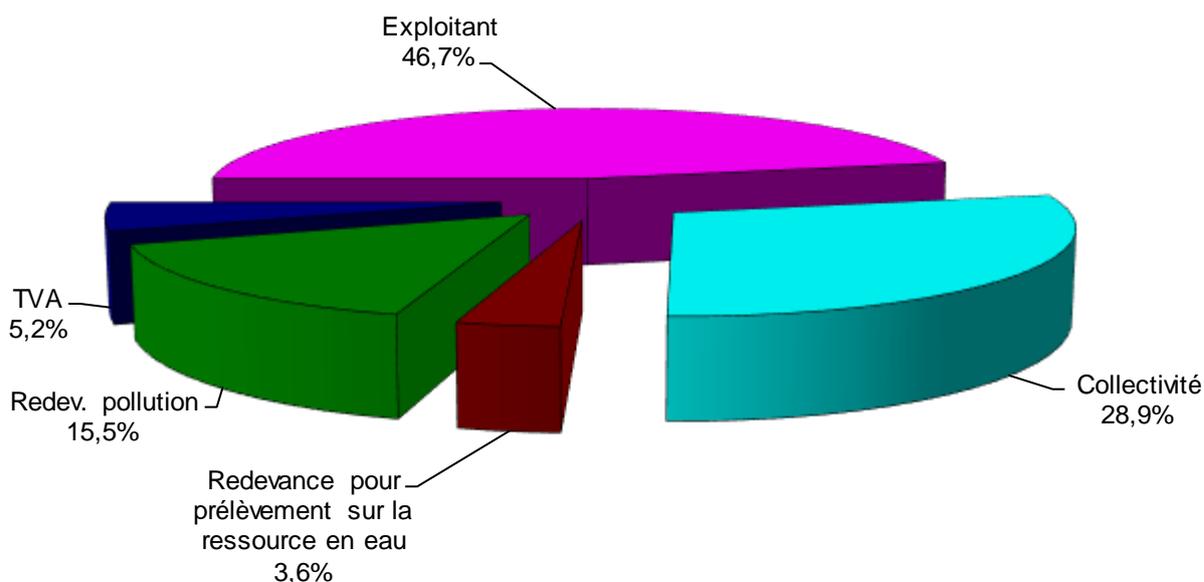
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,06 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0021 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU - Segonzac

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30,21	31,55	+4,44 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 500 m ³)	0,393	0,4044	+2,90 %
	N° 2 (au-delà de 500 m ³)	0,393	0,4044	+2,90 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	32,20	32,20	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³] (tranches en m ³ /an)	N° 1 (0 à 500 m ³)	0,9078	0,9078	0,00 %
	N° 2 (au-delà de 500 m ³)	0,7121	0,7121	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,08	0,08	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

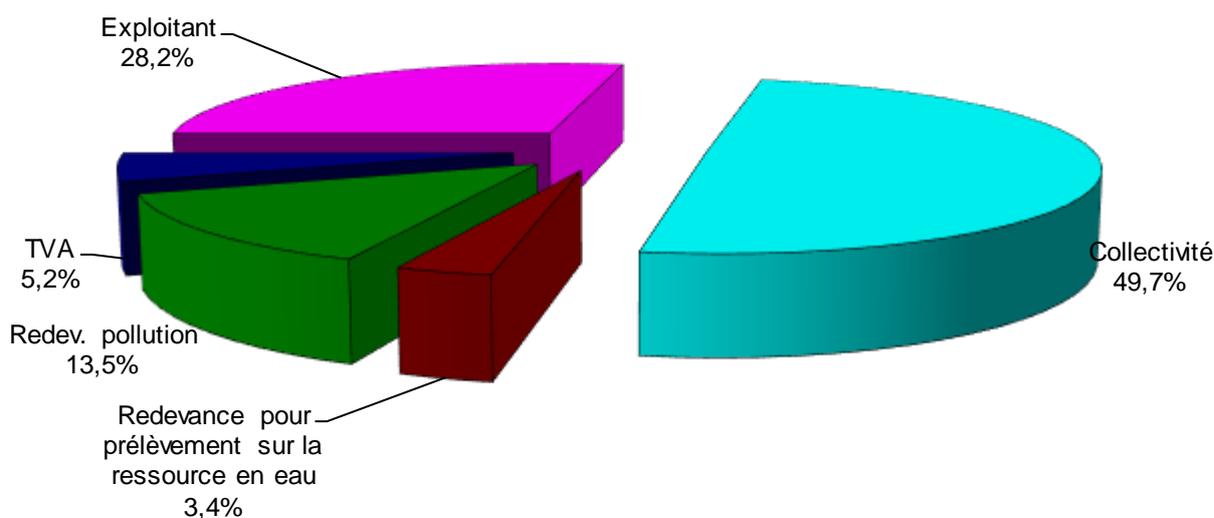
	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	77,37	80,08	+3,50 %
Collectivité	141,14	141,14	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,60	9,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	14,63	14,81	+1,23 %
Total [€ TTC]	280,54	284,03	+1,24 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+1,24 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

2,37 €/m³
 0,0024 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU - Foussignac

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	50,88	50,94	+0,12 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,569	0,570	+0,18 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	45,00	40,00	-11,11 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,684	0,684	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,105	0,0838	-20,19 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	119,16	119,34	+0,15 %
Collectivité	127,08	122,08	-3,93 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12,60	10,06	-20,16 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	16,32	15,94	-2,33 %
Total [€ TTC]	312,96	305,82	-2,28 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-1,96 %

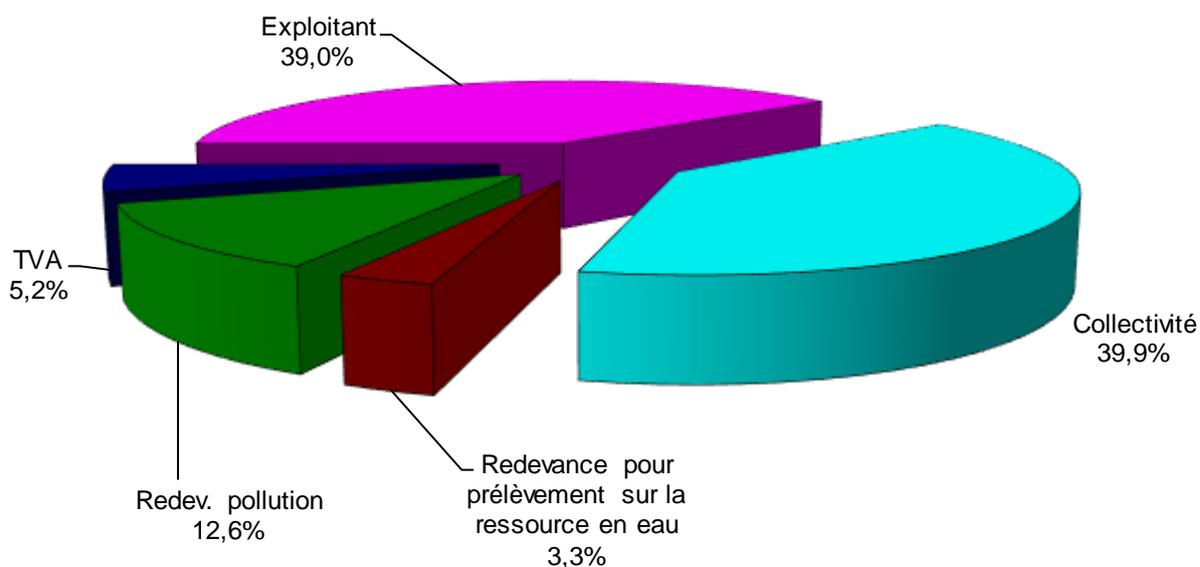
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,55 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ LE PRIX DE L'EAU - Baignes

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	46,84	46,79	-0,11 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,721	0,721	0,00 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	43,32	43,32	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,78	0,78	0,00 %
Redevances et taxes				
	Syndicat d'harmonisation [€/m ³]	0,0055	0,0055	0,00 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,0883	0,0883	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,315	0,32	+1,59 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	Variation
Exploitant	133,36	133,31	-0,04 %
Collectivité	136,92	136,92	0,00 %
Syndicat d'harmonisation	0,66	0,66	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	10,60	10,60	0,00 %
Redevance de pollution domestique	37,80	38,40	+1,59 %
TVA	17,56	17,59	+0,17 %
Total [€ TTC]	336,90	337,48	+0,17 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-0,02 %

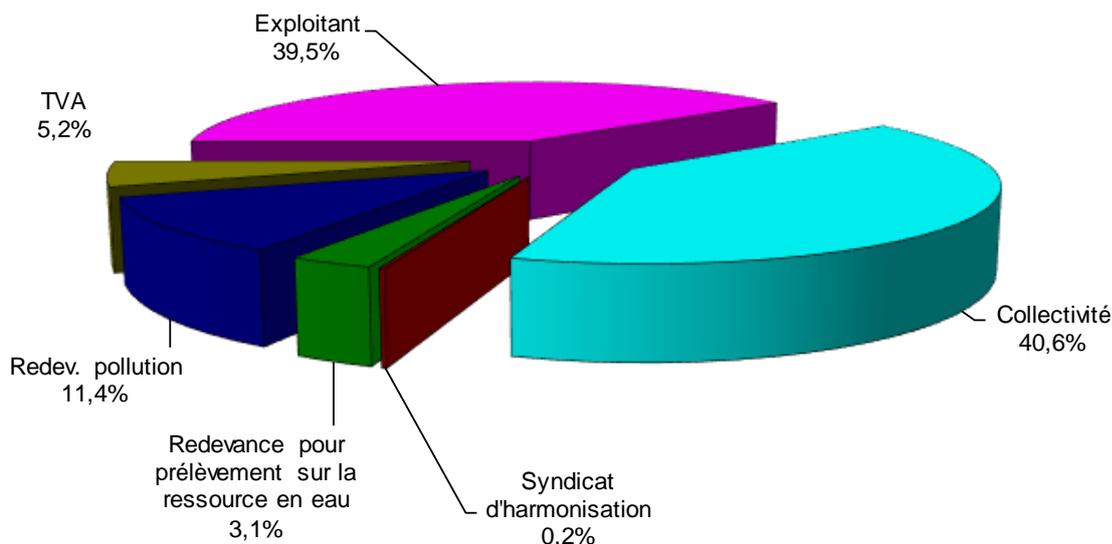
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,81 €/m³

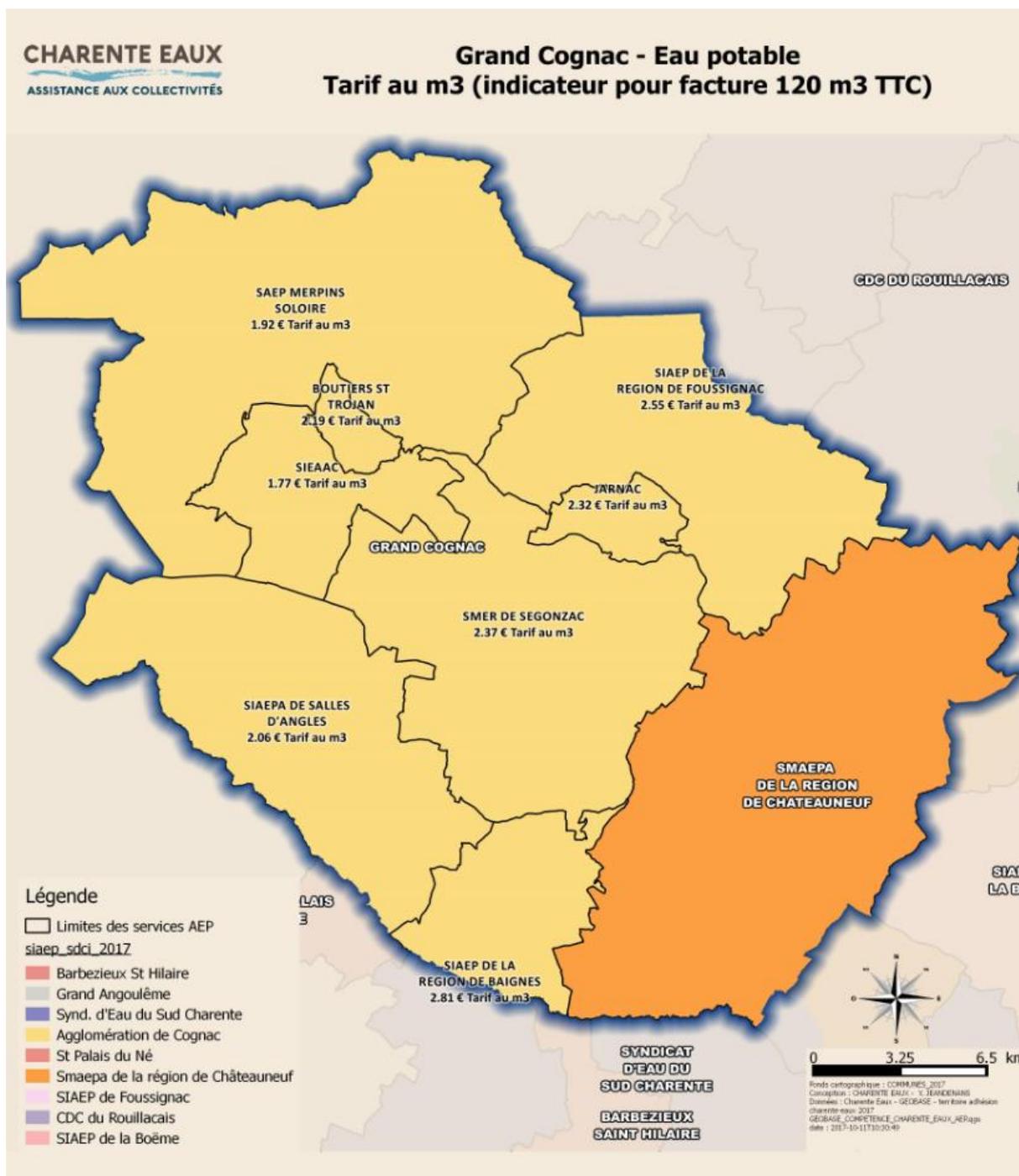
Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2017



■ **INDICATEUR : PRIX AU M³ POUR UN USAGER CONSOMMANT 120 M³**



■ RECETTES D'EXPLOITATION

Les données (recettes) reprises ci-dessous n'intègrent pas le SIAEP de Baignes et le SIAEP de Foussignac dont les rapports ont été adoptés respectivement par le SIAEP de Foussignac avant sa dissolution et le SIAEP de Baignes fusionné au sein du SIAEP Sud Charente.

● GRAND COGNAC - SIEAAC

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	455 654,54 €	472 229,28 €	+3,64 %
dont abonnements	99 763,80 €	100 709,11 €	+0,95 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 10 273,68 €	- 5 707,66 €	+44,44 %
Total recettes de vente d'eau	445 380,86 €	466 521,62 €	+4,75 %

Recettes de l'exploitant

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 576 468,33 €	1 540 286,06 €	-2,30 %
dont abonnements	663 974,39 €	670 927,90 €	+1,05 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 22 776,51 €	- 642,95 €	+97,18 %
Total recettes de vente d'eau	1 553 691,82 €	1 539 643,11 €	-0,90 %

● GRAND COGNAC – Boutiers St Trojan

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	126 261,08 €	125 018,99 €	-0,98 %
Total recettes de vente d'eau	126 261,08 €	125 018,99 €	-0,98 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	15 700,00 €	12 945,00 €	
Autres recettes	6 704,40 €	9 432,42 €	
Redevance pollution	19 591,38 €		
Total des recettes	168 256,86 €	147 396,41 €	

● GRAND COGNAC -Jarnac

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	239 760,98 €	213 212,10 €	-11,07 %
dont abonnements	29 266,04 €	29 960,10 €	+2,37 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 2 918,54 €	- 3 008,61 €	-3,09 %
Total recettes de vente d'eau	236 842,44 €	210 203,49 €	-11,25 %

Recettes de l'exploitant

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	251 067,51 €	211 220,46 €	-15,87 %
dont abonnements	95 029,72 €	97 782,03 €	+2,90 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 2 931,03 €	- 3 128,54 €	-6,74 %
Total recettes de vente d'eau	248 136,48 €	208 091,92 €	-16,14 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	13 510,09 €	16 430,72 €	
Total des recettes	261 646,57 €	224 522,64 €	

• *GRAND COGNAC – Merpins Soloire*

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	410 270,28 €	433 384,54 €	+5,63 %
dont abonnements	83 117,54 €	84 128,22 €	+1,22 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 6 200,51 €	- 4 420,21 €	+28,71 %
Recettes de volume exporté		2 706,40 €	

Total recettes de vente d'eau	404 069,77 €	431 670,73 €	+6,83 %
-------------------------------	--------------	--------------	---------

Recettes de l'exploitant

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	493 654,67 €	570 399,78 €	+15,55 %
dont abonnements	230 692,54 €	232 660,99 €	+0,85 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 6 144,58 €	- 4 300,35 €	+30,01 %
Recettes de volume exporté	62 750,59 €	61 208,91 €	-2,46 %

Total recettes de vente d'eau	550 260,68 €	627 308,34 €	+14,00 %
-------------------------------	--------------	--------------	----------

• *GRAND COGNAC – Salles d'Angles*

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	177 755,92 €	182 017,61 €	+2,40 %
dont abonnements	37 558,48 €	37 914,89 €	+0,95 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 3 456,68 €	- 6 737,65 €	-94,92 %

Total recettes de vente d'eau	174 299,24 €	175 279,96 €	+0,56 %
-------------------------------	--------------	--------------	---------

Recettes de l'exploitant

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	293 278,37 €	297 729,02 €	+1,52 %
dont abonnements	113 158,14 €	113 636,32 €	+0,42 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 4 783,99 €	- 8 965,12 €	-87,40 %
Total recettes de vente d'eau	288 494,38 €	288 763,90 €	+0,09 %

- *GRAND COGNAC - Segonzac*

Recettes de la collectivité

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	522 097,00 €	522 853,48 €	+0,14 %
dont abonnements	124 161,79 €	127 405,05 €	+2,61 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 2 047,24 €		
Recettes de volume exporté	19 860,41 €	22 576,32 €	+13,67 %
Régularisation des volumes exportés (+/-)		- 15 008,02 €	
Régularisations Cotisation SHEP	5,64 €	- 13,18 €	
Total des recettes	539 915,81 €	530 408,60 €	

Recettes de l'exploitant

	2015	2016	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	303 297,80 €	296 967,74 €	-2,09 %
dont abonnements	117 419,39 €	119 574,17 €	+1,84 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 447,36 €		
Recettes de volume exporté	10 950,09 €	12 081,60 €	+10,33 %
Régularisation des volumes exportés (+/-)		- 346,14 €	
Total recettes de vente d'eau	313 800,53 €	308 703,20 €	-1,62 %

Autres recettes			
Redevance prélèvement	39 139,97 €		
Redevance pollution	139 750,29 €		
Total des recettes	492 690,79 €	308 703,20 €	

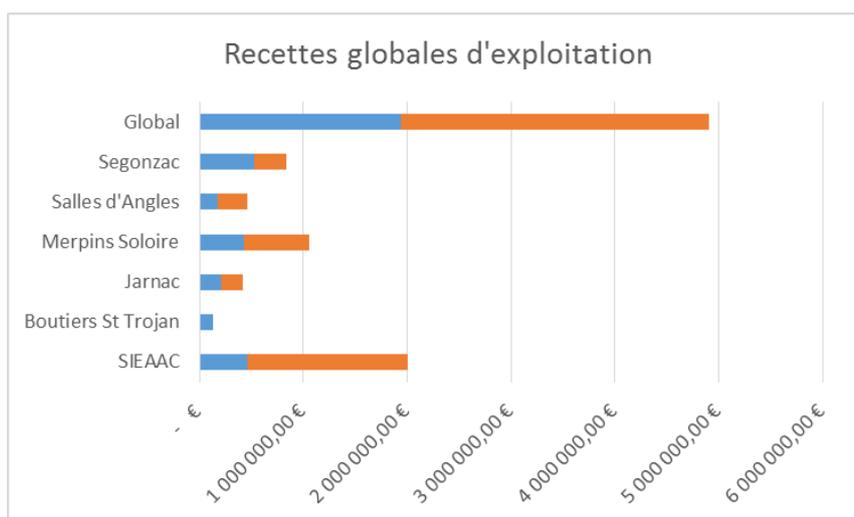
- Synthèse des recettes d'exploitation

Recettes de la collectivité

Territoire	2015	2016	Variation
SIEAAC	445 380,86 €	466 521,62 €	4,75%
Boutiers St Trojan	126 261,08 €	125 018,99 €	-0,98%
Jarnac	236 842,44 €	210 203,49 €	-11,25%
Merpins Soloire	404 069,77 €	431 670,73 €	6,83%
Salles d'Angles	174 299,24 €	175 279,96 €	0,56%
Segonzac	539 910,17 €	530 421,78 €	-1,76%
Total recettes de vente d'eau	1 926 763,56 €	1 939 116,57 €	0,64%

Recettes de l'exploitant

Territoire	2015	2016	Variation
SIEAAC	1 553 691,82 €	1 539 643,11 €	-0,90%
Boutiers St Trojan	-	-	-
Jarnac	248 136,48 €	208 091,92 €	-16,14%
Merpins Soloire	550 260,68 €	627 308,34 €	14,00%
Salles d'Angles	288 494,38 €	288 763,90 €	0,09%
Segonzac	313 800,53 €	308 703,20 €	-1,62%
Total recettes de vente d'eau	2 954 383,89 €	2 972 510,47 €	0,61%



■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

0%	aucune action
20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	avis de l'hydrogéologue rendu
50%	dossier déposé en préfecture
60%	arrêté préfectoral
80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Service	valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
Grand Cognac - SIEAAC	60 %
Grand Cognac - Boutiers	60 %
Grand Cognac - Jarnac	60 %
Grand Cognac - Merpins Soloire	60 %
Grand Cognac -	60%

Salles d'Angles	
Grand Cognac - Segonzac	60%

Import d'eau traitée depuis SIAEP DE LA REGION DE FOUSSIGNAC

→	60 %	arrêté préfectoral
----------	------	--------------------

Import d'eau traitée depuis SIAEP DE LA REGION DE BAINES

→	60 %	arrêté préfectoral
----------	------	--------------------

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
	TOTAL	120

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

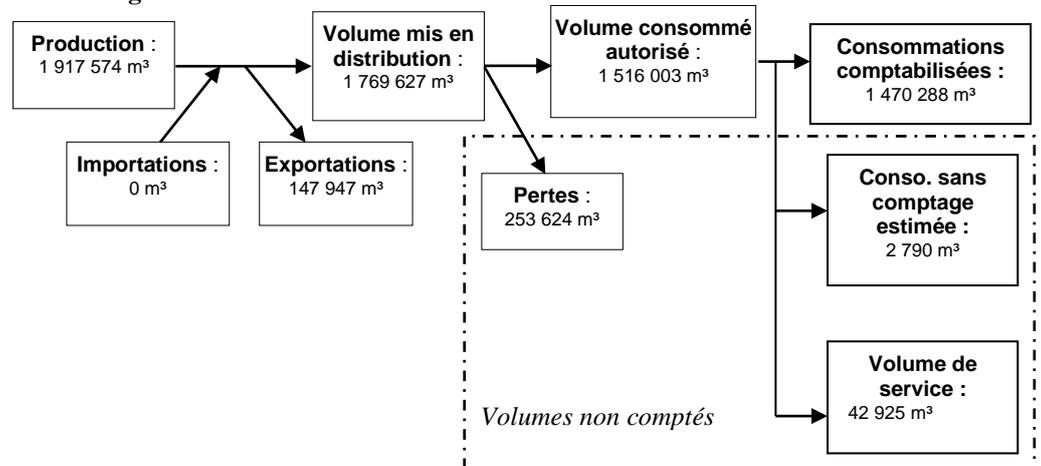
(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

Valeur globale de l'indice de connaissance patrimoniale du réseau pour chaque service

Service	Points obtenus
Grand Cognac - SIEAAC	100
Grand Cognac – Boutiers St Trojan	70
Grand Cognac - Jarnac	105
Grand Cognac – Merpins Soloire	100
Grand Cognac – Salles d'Angles	100
Grand Cognac - Segonzac	105

■ PERFORMANCE DU RESEAU

Grand Cognac -SIEAAC :



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 2 790 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 42 925 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	77,5 %	81,5 %	86,8 %	86,1 %	86,8 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	5,4	4,6	3,4	4,4	3,6

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	5,4	4,3	3,1	3,4	3,1

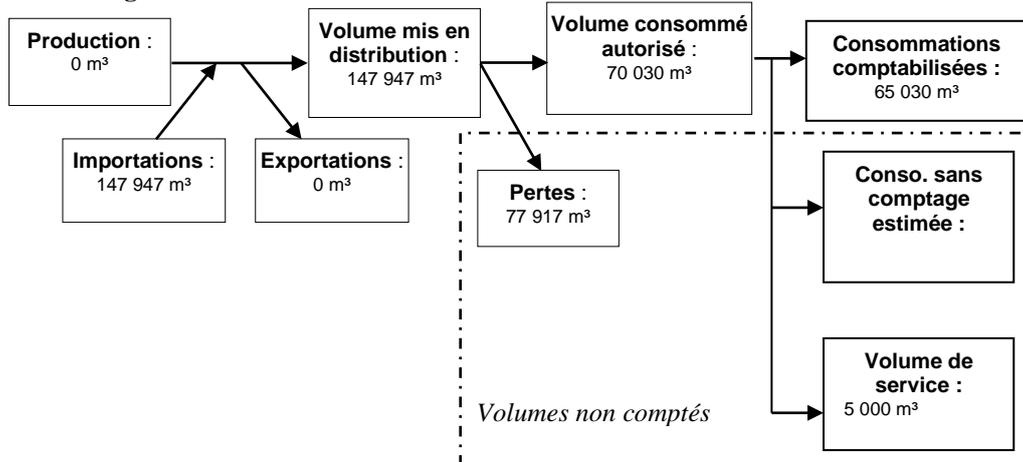
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	18,4	18,9	20,1	21,2	20,2
Seuil de rendement [%]	68,7 %	68,8 %	69,0 %	69,2 %	69,0 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Grand Cognac -Boutiers :



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 5 000 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	56,4 %	81,8 %	74,5 %	43,7 %	47,3 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+perdes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	7,0	3,1	5,6	10,2	9,1

- indice linéaire de pertes en réseau =
perdes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	6,2	2,1	3,2	10,1	8,5

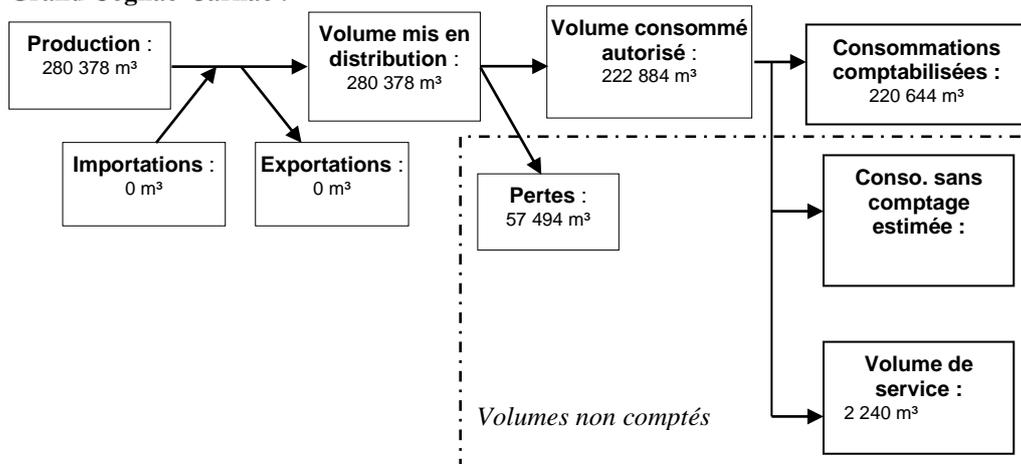
- indice linéaire de consommation=
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	8,0	9,6	9,4	7,9	7,7
Seuil de rendement [%]	66,6 %	66,9 %	66,9 %	66,6 %	66,5 %

Le seuil de rendement de réseau n'est pas atteint sur le dernier exercice.

En application du décret du 27 janvier 2012 un plan d'actions pourrait s'imposer.

Grand Cognac -Jarnac :



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 2 240 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	80,5 %	80,1 %	81,5 %	79,0 %	79,5 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	3,8	3,9	3,6	4,1	3,7

- indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	3,6	3,7	3,4	4,0	3,6

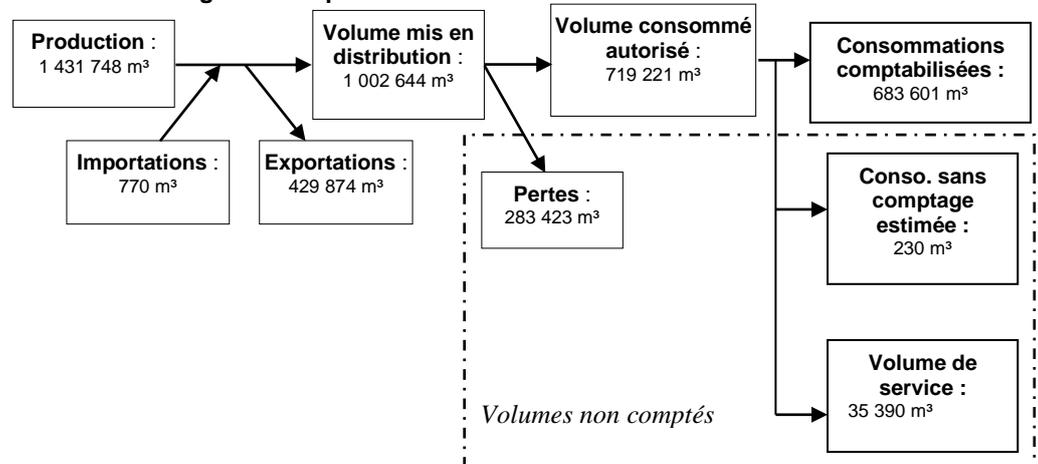
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	14,9	15,0	15,0	15,0	13,9
Seuil de rendement [%]	68,0 %	68,0 %	68,0 %	68,0 %	67,8 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Grand Cognac – Merpins Soloire



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 230 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 35 390 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	81,9 %	85,4 %	83,6 %	83,3 %	80,2 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+perdes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	3,1	1,9	2,2	2,2	3,0

- indice linéaire de pertes en réseau =

perdes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	3,0	1,8	2,0	2,1	2,7

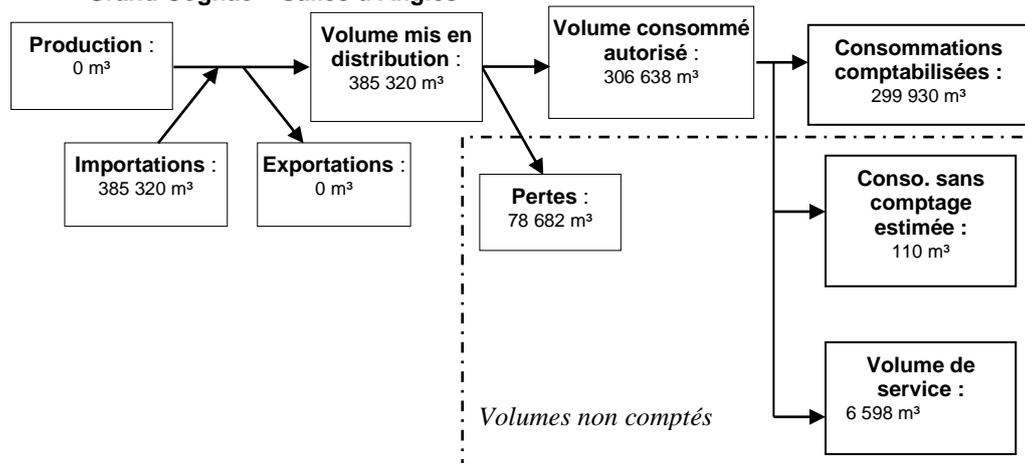
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	13,3	10,6	10,3	10,2	10,8
Seuil de rendement [%]	67,7 %	67,1 %	67,1 %	67,0 %	67,2 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Grand Cognac – Salles d'Angles



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 110 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 6 598 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	74,8 %	77,5 %	76,9 %	79,1 %	79,6 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+perdes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,6	1,4	1,4	0,0	1,4

- indice linéaire de pertes en réseau =

perdes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,5	1,3	1,3	0,0	1,3

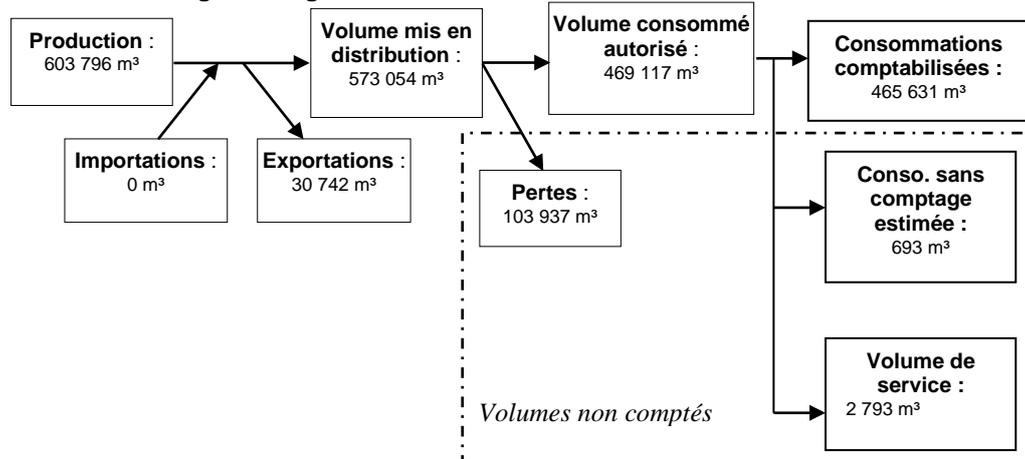
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	4,5	4,6	4,5	0,0	4,9
Seuil de rendement [%]	65,9 %	65,9 %	65,9 %	65,0 %	66,0 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

Grand Cognac - Segonzac



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 693 m³ par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 2 793 m³ par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	79,6 %	82,2 %	81,2 %	81,1 %	82,8 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+perdes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	1,7	1,3	1,4	1,5	1,3

- indice linéaire de pertes en réseau =

perdes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	1,7	1,3	1,4	1,5	1,3

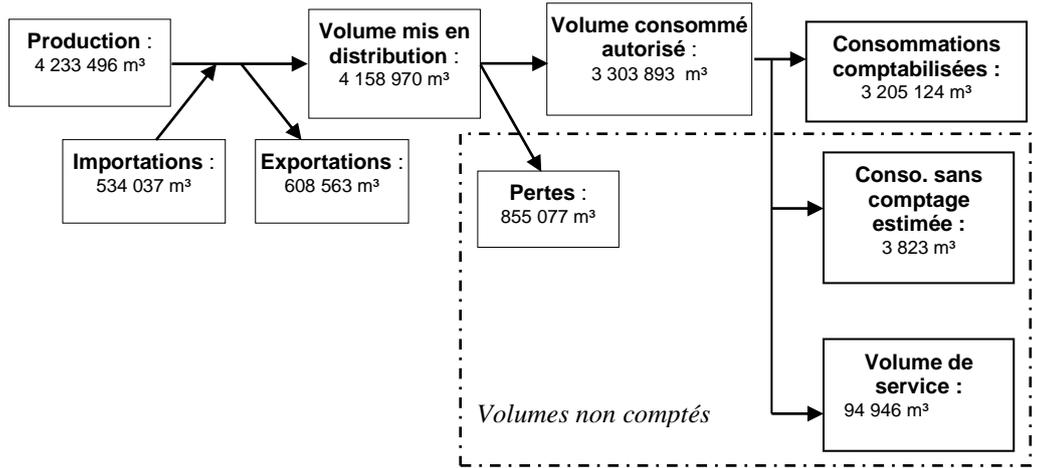
- indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de consommation [m ³ /km/j]	6,5	5,9	6,1	6,3	6,3
Seuil de rendement [%]	66,3 %	66,2 %	66,2 %	66,3 %	66,3 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

GLOBAL :



L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	75,1 %	81,4 %	80,8 %	75,4 %	76,0 %

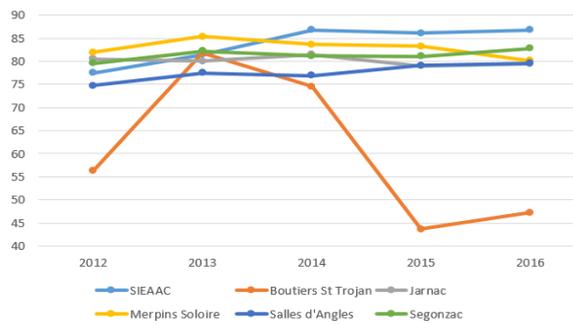
N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- - indice linéaire de pertes en réseau =

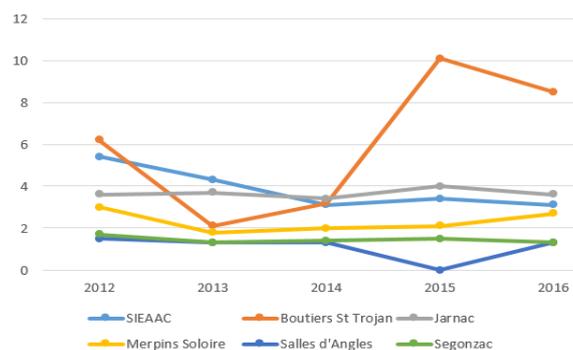
pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2012	2013	2014	2015	2016
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	3,6	2,4	2,4	3,5	3,4

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	2012	2013	2014	2015	2016
Grand –Cognac - SIEAAC	3,676	0,938	1,530	0	0393
Grand Cognac- Boutiers	1,500	1	2,500	0	0
Grand Cognac - Jarnac	-	-	-	-	-
Grand Cognac – Merpins Soloire	0.120	2.726	0.104	0.205	0
Grand Cognac – Salles d'Angles	0,300	0,194	0,176	2,662	0,616
Grand Cognac - Segonzac	0,0403	0	1,403	2,100	0
TOTAL					

Taux moyen de renouvellement des réseaux :

Grand –Cognac - SIEAAC	0,60 %
Grand Cognac- Boutiers	4 %
Grand Cognac - Jarnac	-
Grand Cognac – Merpins Soloire	0,2 %
Grand Cognac – Salles d'Angles	0,5
Grand Cognac - Segonzac	0,3

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ CONTINUITÉ DU SERVICE

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

- *Grand Cognac – SIEAAC*

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance.

Les périodes d'alimentation par une eau non conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte.

Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte

	2014	2015	2016
Taux d'occurrence des interruptions de service	5,3	3,8	1,57

■ **DELAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES**

- *Grand Cognac – SIEAAC*

La société VEOLIA - CGE s'est engagée sur un délai maximal pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant de

Taux de respect (pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté) :

	2014	2015	2016
Taux de respect du délai	100 %	100 %	100%

■ **TAUX D'IMPAYES**

- *Grand Cognac – SIEAAC*

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1.

Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

	2014	2015	2016
Taux d'impayés	0,6 %	0,7 %	0,85%

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Service	Objet des travaux	Montant de travaux
Grand Cognac - SIEAAC	Etude point de captage - terrains	1 356 €
	Etude point de captage - installations matériel et outillage	67 097 €
	Ressource eau - installations mat et outillage	4 200 €
	Branchement plomb - installation mat et outillage	374 935 €
	Extensions locales réseaux EP 2014-2016	67 928 €
	Surpresseur Vauzelles - installations mat et outillage	106 948 €
	Divers - Château d'eau installations matériel et outillage	6 000 €
	Déplacement réseaux rue de la vigerie - installations mat et outillage	120 000 €
	Travaux bâtiment usine des eaux - installation mat et outillage	5 115 €
	Travaux rue Fonck et Vedrine	3 520 €
	Avenue de Royan - travaux installation mat et outillage	113 016 €
	Renouvellement AEP rue Paul Verlaine	18 034 €
	Grand Cognac - Boutiers	Etude diagnostique réseau eau potable
	Achats fournitures pour pose compteurs	2 940 €
Grand Cognac - Jarnac	Station La Touche : installations mat out	3 734 €
	Renforcement réseau eau potable	127 171 €
	Hors programme - installation mat out	11 758 €
Grand Cognac - Merpins Soloire	Travaux hors programme	232 926 €
	Amélioration chateaux d'eau (y compris études)	1 379 217 €
Grand Cognac - Salles d'Angles	Renouvellement PVC 53/63 450 ml - RD731 - Salles d'Angles	41 000 €
	Renouvellement PVC 160 - 360 ml - RD 731 - ZA du Pont Neuf - Salles d'Angles	42 243 €
	Réhabilitation du réservoir de Juillacq le Coq (travaux engagés, réalisation prévue en 2017)	
Grand Cognac - Segonzac	Extension AEP	45 861 €
	Renouvellement divers	11 925 €
	Renouvellement branchements	12 478 €
	Achat d'un terrain à l'Abbaye	0 €
	Achat parcelle station AEP	1 266 €
	Nouveaux bureaux	477 384 €
	Achat terrain marais de Bourg Charente	2 000 €
	Refolement - canalisation de refolement Le Tard-Abaye	12 500 €
	Renouvellement de canalisation bourg de Mainxe	2 500 €
	Réhabilitation des réservoirs AEP Le Pible - CEG- St Même	5 894 €
Géoréférencement	41 267 €	

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Il n'y a plus de branchements en plomb à l'échelle du Grand Cognac

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

- *Grand Cognac – SIEAAC :*

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	1 668 374,22 €	1 530 811,61 €
Remboursements au cours de l'exercice	196 568,81 €	192 402,86 €
dont en intérêts	59 986,48 €	54 840,25 €
dont en capital	136 582,33 €	137 562,61 €

- *Grand Cognac - Boutiers*

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	123 949,00 €	95 436,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	7 845,03 €	8 987,47 €
dont en intérêts	3 780,39 €	4 649,47 €
dont en capital	4 064,64 €	4 338,00 €

- *Grand Cognac – Jarnac*

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	1 021 987,86 €	1 054 174,13 €
Remboursements au cours de l'exercice	98 493,53 €	134 227,55 €
dont en intérêts	43 512,60 €	57 854,63 €
dont en capital	54 980,93 €	76 372,92 €

- *Grand Cognac – Merpins Soloire*

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	219 101,18 €	204 839,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	25 238,26 €	24 846,01 €
dont en intérêts	11 278,40 €	10 583,83 €
dont en capital	13 959,86 €	14 262,18 €

- *Grand Cognac – Salles d'Angles*

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	466 444,37 €	443 815,45 €
Remboursements au cours de l'exercice	40 024,43 €	38 626,73 €
dont en intérêts	17 744,60 €	15 997,81 €
dont en capital	22 279,83 €	22 628,92 €

- *Grand Cognac – Segonzac*

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	1 425 051,67 €	2 034 888,70 €
Remboursements au cours de l'exercice	131 063,48 €	129 651,78 €
dont en intérêts	63 280,17 €	60 488,81 €
dont en capital	67 783,31 €	69 162,97 €

- *Grand Cognac – Foussignac*

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	492 215,17 €	459 085,37 €
Remboursements au cours de l'exercice	51 164,91 €	51 125,60 €
dont en intérêts	19 248,90 €	17 995,80 €
dont en capital	31 916,01 €	33 129,80 €

NB : Dans le cadre des modalités de liquidation du syndicat, la Communauté de Communes contribuera au remboursement annuel (intérêts et capital) de la dette à hauteur d'un capital restant dû au 1^{er} juillet 2017 de 98 162,45 €

- *Grand Cognac – Global :*

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2016
Encours de la dette au 31 décembre	5 363 964,89 €
Encours de la dette au 31 décembre intégrant la quote part de la dette reprise du SIAEP de Foussignac	5 724 887,81 €
Remboursements au cours de l'exercice hors SIAEP de Foussignac	528 742,40 €
dont en intérêts	204 414,80 €
dont en capital	324 327,60 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

- *Grand Cognac – SIEAAC :*

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	177 550,00 €	203 191,00 €	250 575,51 €	278 731,51 €	306 312,30 €

- *Grand Cognac – Boutiers*

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 790,28 €

- *Grand Cognac – Jarnac*

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	81 011,90 €	78 247,35 €	79 166,00 €	80 884,30 €	78 665,27 €

- *Grand Cognac – Merpins Soloire*

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	96 270,16 €	116 216,16 €	117 610,38 €	119 055,00 €	120 540,70 €

- *Grand Cognac – Salles d'Angles*

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	51 232,23 €	68 770,62 €	70 824,81 €	72 009,60 €	73 392,69 €

- *Grand Cognac – Segonzac*

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	165 326,58 €	165 151,58 €	64 541,21 €	159 411,80 €	171 336,94 €

- *Grand Cognac – Global :*

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	571 340,87 €	631 576,71 €	582 717,91 €	710 092,21 €	776 038,18 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Service
Démarche engagée pour réduire les fuites	Grand Cognac - Boutiers

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (LOI HOUDIN-SANTINI : AIDE A L'INTERNATIONAL)

Pas d'opération pour l'exercice 2016